



Périgueux, le 15 février 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS**

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

### Projet Hercule : segmenter les diverses activités d'EDF est un non-sens

Alors que nous sommes au cœur d'une crise sanitaire et économique sans précédent, que chacun s'inquiète des conséquences de la pandémie sur sa vie quotidienne, mais aussi sur notre avenir collectif, le Gouvernement se lance dans la réorganisation du secteur électrique français.

Ce projet baptisé HERCULE marque une nouvelle étape du démantèlement et de la déréglementation du secteur comme ce fut le cas pour France Telecom, GDF ou encore la SNCF.

Pourtant le secteur et la filière électrique dans leur ensemble sont des outils stratégiques essentiels. La sécurité d'approvisionnement reste fragile et la part des énergies renouvelables est encore largement minoritaire dans la consommation énergétique des ménages et des entreprises, loin des objectifs du paquet énergie-climat (réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2030 d'au moins 40 % par rapport à 1990, et de porter la part des énergies renouvelables à 32 %).

Parallèlement, la précarité énergétique augmente dans notre pays, touchant un ménage sur cinq alors que l'électricité est un bien essentiel et l'accès à l'énergie à un prix abordable un droit que l'on doit garantir à tous les usagers, car il participe pleinement au droit au logement décent reconnu de valeur constitutionnelle.

Pour la sénatrice Marie-Claude Varaillass les conséquences de ce démantèlement sont implacables : « *Livrer un monopole au privé c'est à terme voir les prix exploser pour les usagers qui deviennent des clients et des conditions de travail dégradées pour les salariés et donc pour le service. Prétendre résoudre tous les dysfonctionnements en généralisant le marché, en éclatant un peu plus le groupe, en segmentant les activités et en privatisant les énergies renouvelables et le réseau de distribution est un non-sens.* »

Devant les défis économiques, financiers et techniques que devra affronter notre système électrique, qu'il s'agisse du renouveau des réseaux de distribution, de l'augmentation des énergies renouvelables dans le mix énergétique, ou des défis du nouveau nucléaire, nous ne pouvons accepter qu'EDF soit à nouveau découpée et que le système électrique soit livré un peu plus aux intérêts privés, en dehors de tout contrôle démocratique.

Contact presse : Bénédicte Brait 06 38 48 12 14

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

\*

mc.varaillass@senat.fr - 06 33 36 06 85